

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Voici le 3^e rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, telle que l'exigent diverses dispositions du *Code municipal*, de la *Loi sur la fiscalité municipale* et de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, que je vous présente à titre de maire.

L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014

Dans son rapport de vérification, Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL, conclut que les états financiers de la Municipalité « donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ». Ces états financiers ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par la Municipalité le 2 mars 2015.

Activités financières de fonctionnement

Les revenus pour l'année 2014 se répartissaient ainsi :

Taxes	928 371 \$
Compensation tenant lieu de taxes	14 605 \$
Transferts	196 137 \$
Services rendus	24 386 \$
Imposition de droits	21 785 \$
Amendes et pénalités	2 792 \$
Intérêts	10 453 \$
Autres revenus	41 313 \$
<u>Total</u>	<u>1 239 842 \$</u>

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2014 se répartissaient ainsi :

Administration générale	178 922 \$
Sécurité publique	121 921 \$
Transport	340 495 \$
Hygiène du milieu	172 078 \$
Santé et bien-être	27 602 \$
Aménagement, urbanisme et développement	43 090 \$
Loisirs et culture	71 400 \$
Frais de financement	43 810 \$
Amortissement des immobilisations	397 340 \$
<u>Total</u>	<u>1 396 658 \$</u>

Ce qui nous laissait un déficit de fonctionnement de 20 249 \$ après le retrait de la charge d'amortissement, le remboursement de la dette à long terme et diverses affectations.

Activités financières d'investissement

Les revenus d'investissement pour l'année 2014 étaient de 62 838 \$.

Les acquisitions d'immobilisations pour l'année 2014 se répartissaient ainsi :

Administration générale	754 \$
Sécurité publique	215 350 \$
Transport	89 173 \$
Hygiène du milieu	22 595 \$
Loisirs et culture	11 671 \$
<u>Total</u>	<u>339 543 \$</u>

Ce qui nous laissait un déficit d'investissement de 195 382 \$ après le financement à long terme des activités d'investissement, l'acquisition de propriétés destinées à la revente et diverses affectations.

État des excédents au 31 décembre 2014

À la fin de l'année financière 2014, l'excédent de fonctionnement non affecté était de 22 637 \$ et le total de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés était de 343 540 \$.

La dette à long terme

Au 31 décembre 2014, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 1 312 022 \$.

L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015

Pour l'année 2015, nous estimons pouvoir présenter des résultats financiers équilibrés.

Le 22 janvier dernier, nous avons finalement pris possession de notre nouveau camion incendie autopompe, et ce, malgré la faillite d'Équipement d'incendie Levasseur à qui le contrat avait été accordé initialement. Les travaux de construction du camion ont été terminés par les Camions Carl Thibault et son coût net total est de 210 666,67 \$ alors que nous avons prévu une dépense de 325 000 \$. Pour le financement de ce projet, aucun emprunt ne sera réalisé auprès d'une institution financière, puisque la Municipalité a affecté une somme de 120 000 \$ de son excédent accumulé affecté et qu'une somme de 90 666,67 \$ sera empruntée à son fonds de roulement.

Au niveau de la voirie, les travaux préparatoires à la réfection du 8^e Rang suivent leur cours. Les relevés topographiques de la route ont été réalisés cet été et les plans et devis sont en cours de réalisation. À cet effet, des demandes d'aide financière de 1 112 445 \$ ont été déposées en octobre dans le programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) pour la réalisation des plans et devis et des travaux. Selon l'estimation préliminaire préparée par la firme WSP le 5 octobre 2015 le coût net total des travaux est estimé à

1 466 000 \$. Puisque nous n'avons pas réalisé de travaux pour ce projet cette année, les remboursements des échéances de l'emprunt, le cas échéant, ne débiteront pas avant 2017.

Grâce à notre députée provinciale et au ministre des Transports, nous avons aussi reçu une aide financière de 65 000 \$ dans le programme d'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les divers travaux de voirie que nous avons réalisés sur nos rangs de gravier. Habituellement pour ce genre de travaux, nous recevons une aide financière d'environ 15 000 \$ toutefois, nos démarches auprès de notre députée nous ont permis d'obtenir 50 000 \$ supplémentaires.

Diverses améliorations ont aussi été apportées au Complexe municipal durant l'année. D'abord nous avons remplacé des portes, des fenêtres, rénové une cuisine et repeint les salles pour un coût total de 30 137,50 \$. Pour la réalisation de ce projet, nous avons reçu une aide financière de 14 805 \$ du programme Initiative d'investissement local (IIL) du gouvernement du Canada. À la réalisation de ces travaux s'ajoutent grâce à la généreuse participation du Souper bénéfique Saint-Nérée : un projecteur H.D., un écran de 15 pieds, 260 nouvelles chaises et de nouvelles cuisinières. C'est d'ailleurs en raison de la présence de ces nouveaux équipements que les Rassemblements Saint-Nérée ont été créés et permettent aux citoyens de se réunir lors de divers événements.

Nous avons ensuite remplacé les toitures de quatre bâtiments municipaux pour un coût net total de 14 381,71 \$. Cet investissement a été financé dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Enfin, l'année 2015 aura été une année des plus chargées avec la réalisation et la mise en place de divers projets et activités comme : l'inscription aux Fleurons du Québec, la participation au projet Rues principales, la mise en place de la popote roulante, la préparation d'un projet de développement domiciliaire, la participation à la Journée nationale du sport et de l'activité physique, la réflexion sur le projet d'épicerie, la revitalisation du terrain de balle, le lancement du livre Tas-d'roches et le brunch au bénéfice de Robert Labbé.

Au niveau des revenus nous avons reçu en 2015 un montant de 29 286,80 \$ provenant de la première redistribution des profits du parc éolien de Saint-Philémon. Ce revenu additionnel qui sera récurrent au cours des années à venir et nous permettra de financer d'importants projets pour la communauté.

INDICATEURS MUNICIPAUX DE GESTION

Le directeur général et secrétaire-trésorier a transmis le document au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire conformément à la loi. Il a déposé le rapport sur les indicateurs de gestion 2014 le 4 mai dernier et chaque membre du conseil en a reçu une copie. Ce rapport leur permet de voir l'évolution des indicateurs de gestion au cours des 3 dernières années.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

La rémunération des membres du conseil pour l'année 2015 est la suivante : 5 244,78 \$ pour le maire et 1 748,27 \$ pour les conseillers et conseillères.

L'allocation de dépenses du maire est de 2 622,40 \$ et celle des autres membres du conseil 874,14 \$. Il faut noter que tout membre a droit de s'absenter pour une séance ordinaire du conseil au cours de l'année. Sa deuxième absence entraîne une diminution de sa rémunération totale mensuelle de 50 %.

Le maire (ou son suppléant) reçoit également une rémunération imposable de 108,47 \$ pour chaque séance du conseil de la MRC de Bellechasse à laquelle il participe. Cette rémunération est accompagnée d'une allocation non imposable de 54,23 \$.

Tout maire qui participe à une réunion d'un des comités de la MRC reçoit une rémunération imposable de 81,36 \$ accompagnée d'une allocation non imposable de 40,68 \$.

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

En vertu de l'article 955 du Code municipal, le maire doit déposer une liste de tous les contrats de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait son rapport de la situation financière de la municipalité. Il doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Contrats de 25 000 \$ et plus (incluant les taxes)

<u>Transport Hervé Ferland inc.</u>	44 722,94 \$
(Location de machinerie)	

Contrats pour plus de 2 000 \$, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (incluant les taxes)

<u>Transport Hervé Ferland inc.</u>	<u>Numéro de Facture</u>	<u>Montant</u>
- Nivelage	357	2 867,19 \$
- Nivelage	358	4 406,42 \$
- Gravier	3695	23 518,15 \$
- Nivelage	360	2 323,93 \$
- Transport d'asphalte	5019	2 099,20 \$
<u>Total</u>		<u>35 214,89 \$</u>

L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Nous entamerons bientôt le processus qui nous conduira à l'adoption du budget de l'année financière 2016. Nous espérons dès l'an prochain pouvoir réaliser les travaux de réfection du 8^e Rang.

REMERCIEMENTS

En terminant, j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous les membres du conseil municipal pour leur participation aux réunions de travail et aux séances du conseil : M. Simon Villeneuve, Mme Sylvie Duchesneau, Mme Christiane Asselin, M. Vincent Labrecque, Mme Lucie Breton et M. Gilles Jean.

Merci à nos employés réguliers, Mme Sylvie Poliquin, M. Christian Pouliot et M. Michaël Couture, qui assurent la gestion et le fonctionnement quotidien de la municipalité. Merci à Mme Lyne Larochelle, responsable du service de garde municipal à l'école de l'Éveil de même qu'à Mme Mariette Malo, surveillante de la déchetterie.

Il ne faut pas oublier nos pompiers volontaires qui sont aux aguets quotidiennement et qui assurent la protection de nos vies et de nos biens. Félicitations spéciales à M. Jean-Pierre Bernard, M. Mathieu Couture et M. Jonathan Noël qui ont terminé avec succès leur formation en 2015.

Mes remerciements s'adressent également aux membres des comités et conseil d'administration suivants : comité consultatif d'urbanisme, comité mixte de la santé et sécurité au travail, de la sécurité incendie et de la sécurité publique, au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Nérée ainsi qu'au conseil d'établissement de l'école de l'Éveil.

Sincères remerciements aux membres du comité local de développement et des sous-comités suivants : comité d'accueil, comité d'embellissement, comité récréotouristique et comité de l'agroforesterie pour le travail accompli durant la dernière année. Merci à Monsieur Guy Boudreau et au CLD de Bellechasse de nous accompagner dans nos nombreuses démarches visant à faire rayonner Saint-Nérée.

Permettez-moi aussi de remercier l'ensemble des bénévoles qui participent à l'organisation et à la réalisation de toutes les activités ayant cours dans notre communauté. Ici, je dois nommer : l'Association des pompiers de Saint-Nérée, l'Association des propriétaires du lac Vert, l'Association des riverains du lac Pierre-Paul, le cercle des fermières, le comité de la Fête d'hiver 2015, le comité des rassemblements de Saint-Nérée, le comité du Souper bénéfique Saint-Nérée, le comité Loisirs Bellechasse-Sud et sa responsable, Mme Émilie Lacasse, le comité soutien de l'école, la Fabrique de la paroisse de Saint-Nérée, ainsi que les équipes de bénévoles de la Biblio du Centenaire et de la popote roulante. Merci à Mme Franziska Wadehn, Mme Julie Poulin, M. Yvan Fortin, M. Roch Fournier, Mme Lise Giguère et M. Danny Roy-Fréchette pour l'organisation des cours de Zumba, danse en ligne, Tai-chi, les ateliers de Viactive et l'organisation de la ligue de balle donnée. Notre municipalité ne serait pas le même aujourd'hui sans le dévouement et le travail de tous ces bénévoles qui comblent certains besoins de la population et donnent vie à notre milieu.

Merci aux membres du nouveau comité de démarrage de l'épicerie de s'être engagé dans ce beau projet qui nous permettra d'améliorer notre offre de services et la qualité de vie des citoyens.

Merci aux gens qui ont participé aux rencontres publiques tenues par le Conseil municipal durant l'année, votre présence et votre appui sont essentiels au développement de notre communauté.

À vous tous, chers citoyens, merci d'être présents et de suivre les activités de votre conseil municipal.

Saint-Nérée-de-Bellechasse, le 2 novembre 2015

Pascal Fournier, maire